



COMMUNE DE LA TRANCHE SUR MER (85)

PLAN VERT

CONTRAT ENVIRONNEMENT LITTORAL

PLAN D'ACTION - 2013





LEGENDE :

- point stratégique - site de projet potentiel
- entrée de ville à requalifier
- Frange urbaine à intégrer au grand paysage
- Site du château d'eau à requalifier
- entité paysagère à protéger dans PLU (planches)

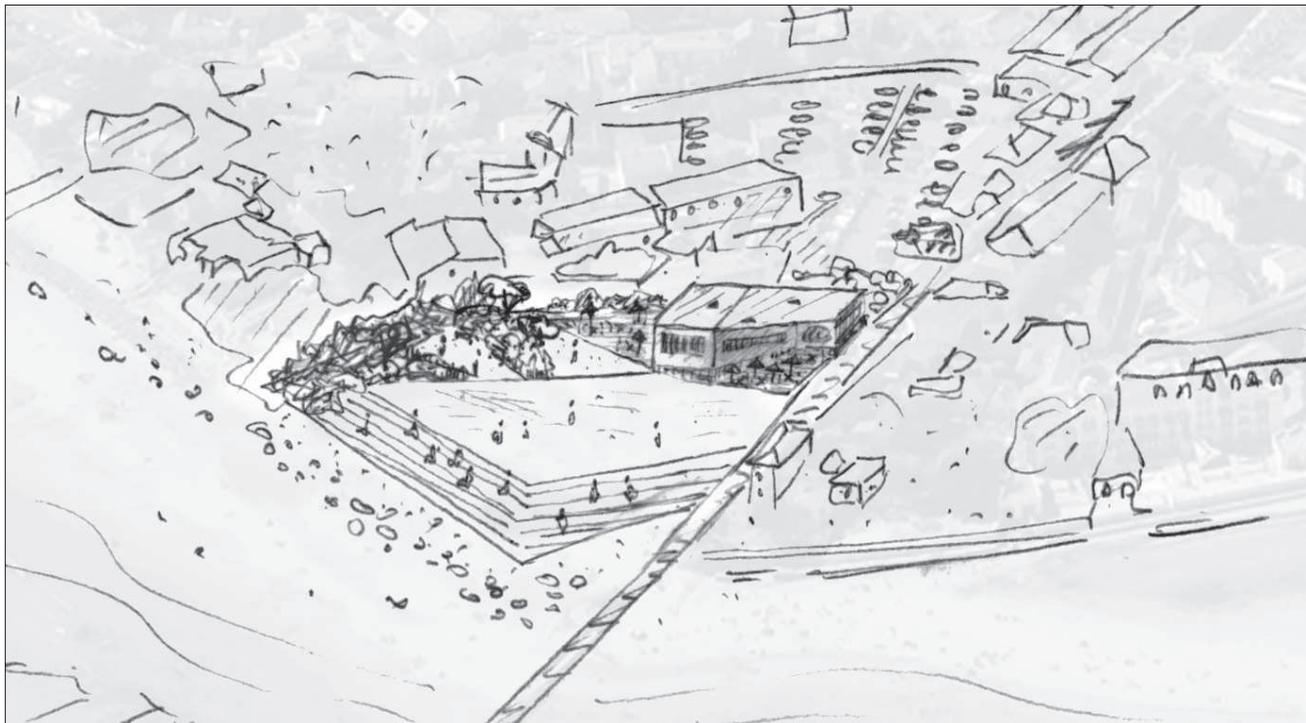
Caractère gras : sites développés en fiche action ci-après

- 1 - Jardin chemin de la Grande Conche
- 2 - Site ancien parc des Florales
- 3 - Itinéraire cyclable marais
- 4 - Site du centre technique municipal
- 5 - Entrée de ville centre commercial**
- 6 - Avenue Maurice Samson**
- 7 - Le Chiquet / pavillon Aunis**
- 8 - Atténuation talus de la RD 1046
- 9 - Requalification de la place des Camélias

- 10 - Création rond-point RD 105b**
- 11 - Déplacement place du marché**
- 12 - Création et itinéraire / liaisons douces interparcs
- 13 - Entrée de ville Est (Les Rouillères)**
- 14 - Entrée de commune - accès Belle-Henriette**
- 15 - Frange urbaine avec le marais
- 16 - Avenue Sainte Anne**
- 17 - Parking plage Terrière**
- 18 - Partenariat avec campings pour charte paysage & clôtures**



Etat existant



Etat projeté

AMÉNAGER :

- Déplacement du pavillon de l'Aunis à l'emplacement de la maison du douanier
- Place minérale pour manifestations et terrasses
- Paysagement jardins avec essences littorales
- Emmarchement front de mer

GÉRER :

- Entretien des revêtements perméables
- Evacuation des sables éoliens
- Défense contre la mer

UTILISER :

- Les stationnement derrière le pavillon Aunis
- Front de mer ouvert et vivant
- Silhouette île de Ré en vis à vis

ESTIMATION : 410 000 € (+ coût bâtiment)



Etat existant



Etat projeté

AMÉNAGER :

- Déplacement du pavillon de l'Aunis et conservation de la maison du douanier
- Place ponctuée de jardins secs filtrants
- Emmarchement bord de plage

GÉRER :

- Entretien des revêtements de sol et jardins
- Evacuation des sables éoliens
- Défense contre la mer

UTILISER :

- Les stationnement derrière le pavillon Aunis
- Front de mer ouvert et vivant
- Silhouette île de Ré en vis à vis

ESTIMATION : 350 000 € (+ coût bâtiment)



Etat existant



Etat projeté

AMÉNAGER :

- Aménagement paysager rond-point : arbres de grand développement (Cf série hygrophile)
- Massifs arbustifs fleuris (Cf série hygrophile)
- Verdissage par mousses et sédums du terre plein central (actuellement peint en blanc)

GÉRER :

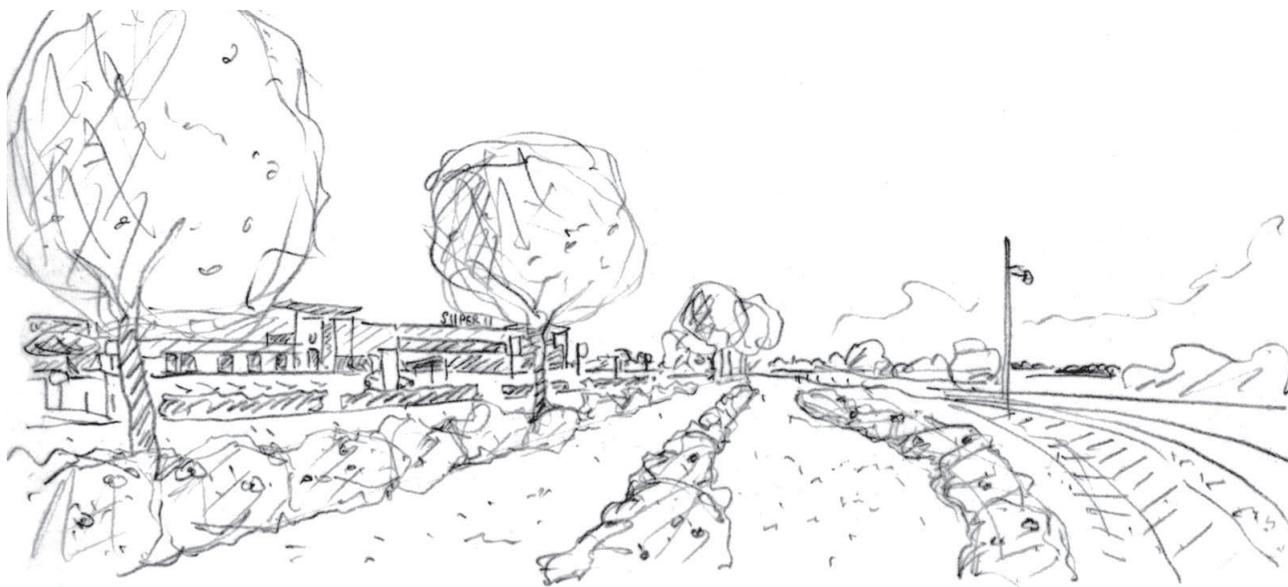
- Entretien des espaces verts en gestion différenciée
- Rotofil sur terre plein central
- Accueil de la biodiversité (prairies fleurs naturelles)

UTILISER :

- Ambiance entrée de ville plus végétale
- Atténuation impact bâti sur grand paysage
- Espace qualitatif pour usagers - fleurissement



Etat existant



Etat projeté

AMÉNAGER :

- Paysagement des abords du centre commercial
- Linéaire d'arbustes fleuris (Cf série hygrophile)
- Plantations complémentaires arbres tiges
- Implantation prairie naturelle fauchable

GÉRER :

- Entretien des espaces verts en gestion différenciée
- Fauche prairies naturelle 2 fois par an
- Accueil de la biodiversité (arbustes persistants)

UTILISER :

- Espaces accompagnant une piste cyclable existante
- Atténuation de l'impact du bâti sur le grand paysage
- Entrée de ville plus attrayante et plus qualitative

ESTIMATION : Aménagements paysagers : 45 000 €



Etat existant



Etat projeté

Espaces urbanisables (Cf - Orientations d'aménagement - PLU en cours)

AMÉNAGER :

- Création d'une aire pouvant accueillir les marchés
- Surface : 9 500m² (= programme à préciser)
- Conception : surfaces perméables / éco-matériaux
- Circulations (Cf charte matériaux)
- Emplacements en mélange terre pierre
- Evacuation du pluvial par noues enherbées

GÉRER :

- Entretien des espaces enherbés, noues etc
- Taille des arbres et arbustes
- Gestion alternatives des eaux pluviales

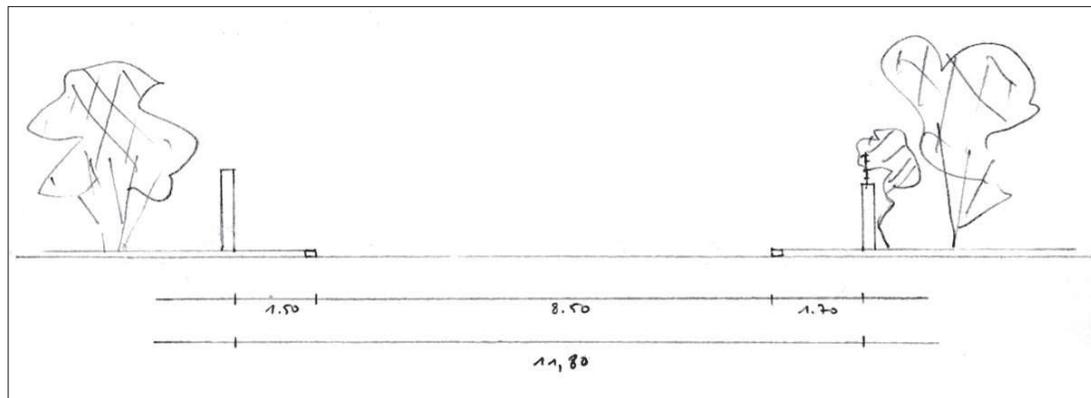


Mélange terre pierre

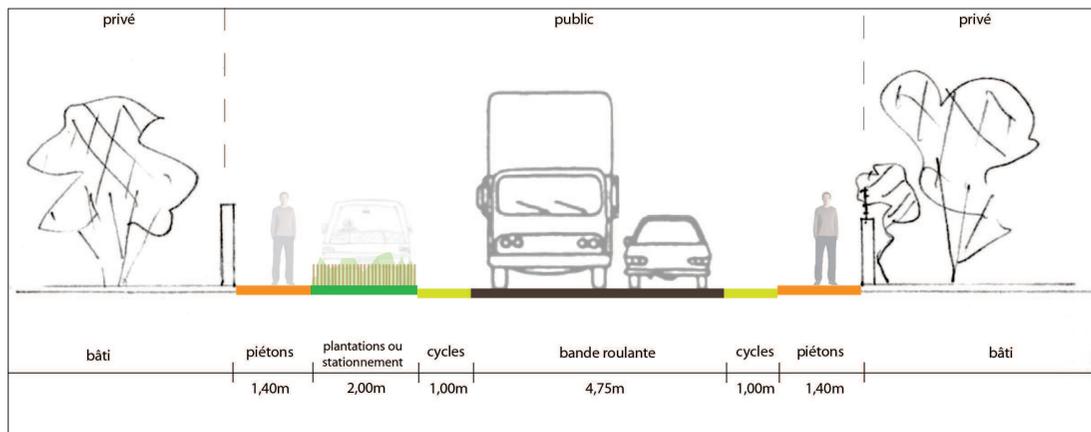
ESTIMATION : Création de 9 500m² - parking terre/pierre et circulations enherbées - : 400 000€



Etat existant



Profil EXISTANT à hauteur de la rue des Vignes



Profil PROJET

AMÉNAGER :

- Bande roulante minimale afin de ralentir les vitesses
- Bande cycle étroite (largeur admise : 0,75 m à 1,20 m)
- Espaces piétons plus généreux (1,40m minimum)
- Stationnement longitudinal et plantations arbustives

GÉRER :

- Entretien des revêtements de sol
- Entretien et protection des végétaux
- Accueil de la biodiversité dans les massifs

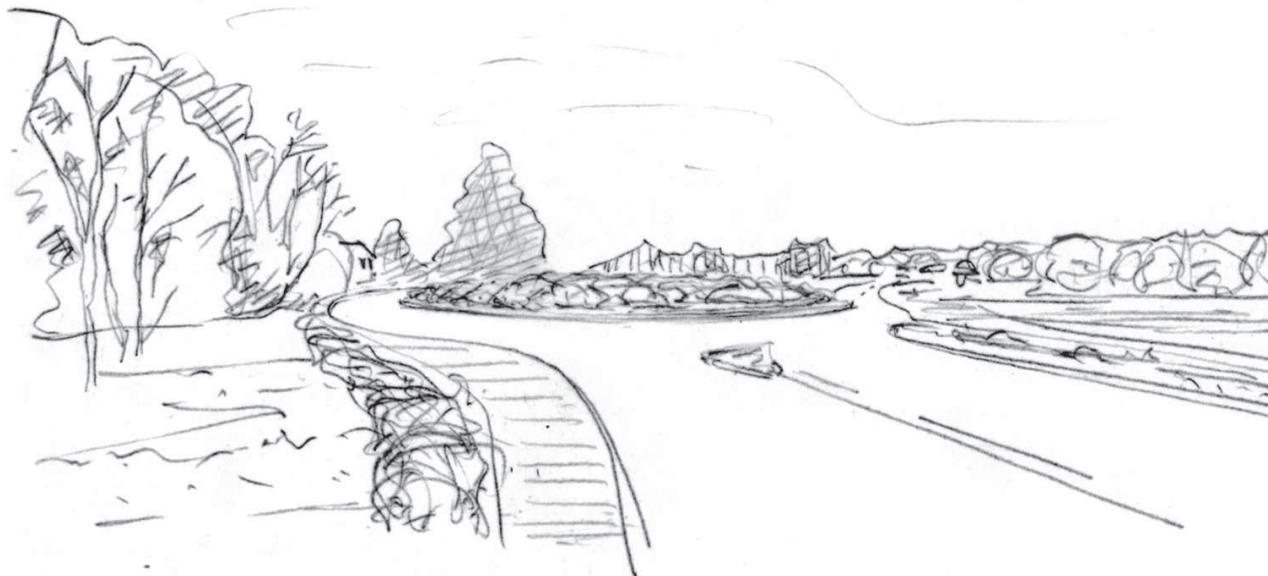
UTILISER :

- Accès double sens / cyclable / PMR
- Espaces partagés sécurisés et esthétiques

ESTIMATION : Aménagement urbain sur 600ml : 350 000 €
(hors enfouissement réseaux)



Etat existant



Etat projeté

AMÉNAGER :

- Aménagement en lien avec contexte paysager
- Plantation de massifs arbustifs bas afin de conserver l'ouverture visuelle sur la Terrière
- Intégrer l'esthétique du rond-point dans le paysage
- Aménagement d'un parking perméable végétalisé en contre-bas (nombre de places à préciser, etc)

GÉRER :

- Entretien des espaces verts rustiques
- Tailles arbustives
- Limitation hauteur végétation à 1,50m

UTILISER :

- Accès routier d'entrée de la Terrière sécurisé
- Route départementale de découverte des paysages
- Essences forestières type chêne vert taillé de manière organique

ESTIMATION : Création rond-point : 300 000 € - Option : stationnement 850m² : 50 000 €



Etat existant



Etat projeté

ESTIMATION : Aménagements paysagers et mobilier (forfait) : 35 000 €

AMÉNAGER :

- Aire de pique-nique de plus grande capacité
- Dégagement visuel de l'horizon (suppression des tamaris occultant les vues)
- Fleurissement tapisant (type pervenches) afin de rendre plus attractive l'entrée de ville
- Plantations arborées (houppier haut)

GÉRER :

- Entretien surfaces enherbées
- Propreté
- Entretien du mobilier bois (dont corbeilles)

UTILISER :

- Champs visuel panoramique sur la lagune
- Espaces ombragés et équipés de mobilier bois
- Possibilité de stationner (comme existant)